

Le 25 juin 1793, l'an II de la République française.

Citoyens représentants d'un peuple libre.

Toutes les communes du canton de Gaillon, district de Louviers, département de l'Eure, réunies à Gaillon, chef-lieu de canton, représentées par des commissaires revêtus du vœu général de leurs communes présentent dans le sanctuaire des lois leur dévouement et leur adhésion aux décrets de la Convention nationale. Elles jurent de ne reconnaître que la souveraineté d'un peuple libre que d'injustes usurpateurs voudraient lui ravir ; elles jurent de ne jamais écouter les écrits incendiaires et contre-révolutionnaires des départements qui oseraient porter la plus légère atteinte à la souveraineté du peuple ; elles jurent haine implacable aux tyrans : elles protestent contre les arrêtés liberticides du département de l'Eure ; elles désirent fraterniser avec les vrais sans-culottes de Paris et avec tous ceux de la République : elles s'enseveliront plutôt sous les décombres de la patrie que de ne pas reconnaître la liberté, l'égalité, l'unité et l'indivisibilité de la République qui fait et fera à jamais le bonheur de tous les Français.

Fait et rédigé en ladite salle de la maison nationale de Gaillon, sur les 6 heures du soir, le 25 juin 1793, l'an II de la République française, une et indivisible.

De plus, il a été arrêté par les commissaires desdites communes que les citoyens Charles Delavigne et Gille Bourdon seraient les seuls chargés de présenter à la Convention nationale, sous le plus bref délai, ladite adresse,

C. Postel ; Coustard ; Carpentier ; Barosche ; Duflot ; Dervigue ; Jean Lemouze ; Torely ; Durand ; Grateau ; Heudebert ; Chandellier ; Pierre Ablinne ; Jacques Moïrot ; Blavat ; Jubault ; Nicolas Filliatre ; Thomas ; Potel ; Mazurer ; Goûteur ; Laisné ; Gosse ; Lemonnier ; Jacques Registre ; Lemaître ; Pollin ; Pierre-Joseph Laize ; Deveaux ; Bourdon ; Louis Grateau, Charles Grateau ; Gille Alexandre ; Morel ; Jean-Baptiste Crepel ; Ménager ; Pierre Doguet ; Nicolas Bourdon ; Delavigne, commissaire Moreau ; Louis Coquerel ; Jean Leteiller ; Bourdon, commissaire ; Heudebert, républicain.